

Initiatives ministérielles

Je me rends compte que nous demandons tous une sorte de programme de soutien des prix adapté aux besoins du moment. Le député pourrait-il penser un instant à l'avenir et nous dire quelles sont, d'après lui, les possibilités de vivre dans un monde sans subventions, étant donné que ce même monde libre de toute subvention suppose que quelque part il y a un marché libre?

Je lui pose cette question à cause des rapports provenant de certaines régions des États-Unis concernant les mesures prises par la Chambre de commerce de Chicago à propos de l'avenir du soja en particulier, mais aussi les manoeuvres de grande envergure auxquelles se livrent certains des utilisateurs de la Chambre de commerce de Chicago qui est l'endroit où sont établis la plupart des prix mondiaux. Le député nous dira-t-il s'il ne s'inquiète pas de devoir se fier à cette méthode par laquelle sont fixés les prix, si en fait nous accédons vraiment à ce monde merveilleux vers lequel les États-Unis essayent de diriger l'agriculture mondiale?

M. Ferguson: Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à la question très claire de mon collègue. Si j'examine les fluctuations des prix du marché, je m'aperçois que je ne peux plus me fier aux forces du marché. Lorsque, en vertu de leur programme de stimulation des exportations, les États-Unis ont accordé une subvention de 20,50 \$ la tonne de blé vendu à la Russie en janvier, le prix de la tonne de blé a baissé d'autant au Canada. Ce sont les Américains qui ont fixé le prix de notre blé et les forces du marché n'entraient même pas en jeu. Les réserves mondiales de céréales sont basses, mais les prix sont comprimés artificiellement par de telles mesures.

En ce qui a trait à la production et au prix du maïs, les États-Unis ont un programme d'attribution des superficies depuis plusieurs années. On exige du producteur qu'il laisse 10 p. 100 de ses terres en jachère, mais en retour, il est assuré d'un prix fixe: il reçoit un paiement d'appoint qui équivaut à la différence entre le prix du marché et le prix fixe. Les agriculteurs américains toucheront cet argent ce mois-ci. Ils pourront se mettre à l'oeuvre et procéder à leurs semailles. Ils touchent ce mois-ci la moitié du paiement d'appoint, et ils toucheront l'autre moitié dans un an.

Le député a également fait allusion au scandale décliné l'été dernier à la Chambre de commerce de Chicago. Je m'y suis intéressé de près. Encore une fois, la

régie pertinente n'a pas su freiner les efforts de quelques grandes entreprises qui manipulaient les prix à leur guise. Elle a laissé la situation durer.

Lorsque j'examine la méthode d'établissement des prix, puis les mesures du gouvernement, qui travaille en étroite collaboration avec son homologue américain pour mettre un terme si possible aux subventions, j'ai du mal à décrire ce que je vois. Mieux vaut peut-être que je me reporte à la façon dont on a décrit récemment la situation de l'agriculteur canadien. À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada traite l'agriculteur canadien un peu de la même façon que Jimmy Bakker avait traité Jessica Hahn. Je pense que cela dit tout.

• (1840)

Le député me demande ce que nous prévoyons. C'est à nous, Canadiens, de donner une orientation à l'agriculture. C'est à nous de montrer au monde que la qualité de nos produits est inégalée. Nous avons conservé notre part des marchés mondiaux au fil des ans.

Je suis persuadé que nous ne devons pas tenir compte de ce qui se passe au sud et que nous devons poursuivre nos propres programmes qui sont conçus pour la protection de nos agriculteurs. Nous devons considérer la production alimentaire comme une affaire de sécurité nationale et oublier cet accord de libre-échange injustifié qui donne aux Américains notre pétrole, notre gaz naturel et notre eau, et qui soumet nos producteurs à des pressions préjudiciables.

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre pour traiter de cet important projet de loi C-48, qui a d'énormes répercussions sur les agriculteurs et sur la société canadienne elle-même.

À mon avis, quelques-unes des plus importantes questions qui se posent au Canada, c'est de voir comment procurer aux entreprises, comme en sont toutes les exploitations agricoles, les installations et les moyens appropriés pour fonctionner dans notre société. Je crois sincèrement, sans conteste, que l'assurance-récolte constitue un moyen extrêmement important à cet égard.

Lorsque je songe à l'assurance-récolte, je dois m'arrêter sur la façon dont elle permet aux agriculteurs canadiens de vivre beaucoup mieux, de mener une existence beaucoup plus stable. Or, il me semble que, année après